

journal de **Prévessin
Moëns**



Février - Mars - Avril 2011 - N°60



Au cours des séances de novembre et décembre, le Conseil municipal a, entre autres...

- A la suite de l'intervention de M. Rigaud (voir encadré ci-contre), posé de nombreuses questions concernant la mise en place de l'Agenda 21 (pour XXI^{ème} siècle) et sa compatibilité avec les mesures prises par la commune dans le domaine environnemental ;
en effet cette dernière a depuis un certain temps pris des dispositions : diminution de l'emploi des herbicides, achat d'un véhicule électrique pour les services techniques, modernisation de l'éclairage public avec des ampoules basse consommation, etc. sans qu'elles soient répertoriées systématiquement et demande comment, dans la pratique, ces actions peuvent s'inscrire dans l'Agenda 21.
Dans ce cadre, la commune a adhéré au programme de thermographie aérienne proposé par la CCPG, visant à évaluer le bilan thermique des bâtiments.
- Procédé au renouvellement des administrateurs élus du CCAS ;
- Adopté à l'unanimité les décisions modificatives du budget et procédé au débat d'orientation budgétaire (voir page suivante) ;
- Voté à l'unanimité la modification du bail commercial du restaurant le Physalis ;
- Voté par 25 voix pour la dénomination de la voie « impasse des Râpes » en « impasse des Rapilles » ;
- Voté par 25 voix pour la possibilité de dépasser le COS (Coefficient d'Occupation au Sol) dans la limite de 20% pour les programmes de logements sociaux ;
- Approuvé le transfert du mandat de maîtrise d'ouvrage à la société Novade pour l'extension de la cantine scolaire des grands Chênes ;
- Approuvé diverses modifications aux règlements d'utilisation des salles communales (disponible sur le site internet) ;
- Approuvé la convention avec le conseil général de l'Ain pour les aménagements route des Marlis (25 voix pour) ;
- Approuvé par 25 voix pour la convention avec la commune d'Ornex concernant le centre médico-scolaire ;
Récemment installé à l'école de la Bretonnière, le centre médico scolaire accueille un médecin et une infirmière chargés de suivre les élèves des écoles de Prévessin-Moëns et d'Ornex (visites médicales systématiques de dépistage, suivi des visites et des pathologies prioritaires, accueil et information des parents, filière handicap et intégration scolaire).



La commune de Prévessin-Moëns prend à sa charge la mise à disposition des locaux, leur entretien, le mobilier et le matériel de base nécessaire au fonctionnement. Les frais de gestion seront répartis en fin d'année scolaire au prorata du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles des 2 communes.

- Approuvé à l'unanimité la convention avec les centres musicaux ruraux de l'Ain (un intervenant en musique pendant l'année scolaire portant sur un cours de musique par classe et par semaine, soit 14 heures hebdomadaires) ;
- Écoute le Maire et le premier Adjoint, MM. Laurenson et Maurin, faire une mise au point, suite aux approximations de l'article écrit par l'opposition municipale dans le numéro 59 du journal de la commune ;

Il est indiqué dans cet article que « les communes de plus de 5 000 habitants ont l'obligation de mettre une aire à disposition des gens du voyage » et que notre commune ne répondrait pas à ses obligations. Or cette compétence, qui relève depuis 2006 de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG), implique la mise en œuvre d'un plan départemental de 4 aires aménagées : Gex, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire et Prévessin-Moëns, qui sera ouverte en 2011.

L'article des statuts de la CCPG stipule que, dans le cadre du logement et du cadre de vie, la CCPG intervient au niveau de la « reprise et gestion des aires existantes aux normes et conformes à la loi du 5 juillet 2000 pour l'accueil des gens du voyage » et pour l'« aménagement et gestion des aires nouvelles créées et équipées en application du Schéma Départemental pour l'accueil des gens du voyage de passage » (lien www.cc-pays-de-gex.fr/data/pdf/status_CCPG.pdf).

En guise d'éditorial, quelques vœux encore de saison à l'heure où ce journal est composé, vœux chaleureux de la part de toute l'équipe municipale, élus et employés. Cette année devrait encore voir de profonds changements dans toutes les questions d'aménagement du territoire avec la mise en chantier de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), avec le projet d'agglomération (<http://www.projet-agglomeration.org/>) la réforme des collectivités territoriales...



Quoiqu'il en soit, suivez l'actualité municipale sur le site internet rénové, dans un parti pris de sobriété et de simplicité.



L'hiver n'a pas dit son dernier mot, et nous réserve peut-être encore quelques tours à sa façon ; l'entretien des voies et trottoirs mobilise pleinement les services techniques qui s'investissent beaucoup pour que l'on puisse circuler, et ce tout en respectant au mieux les préoccupations environnementales : moins de sel, notamment. Tout ne peut pas être nettoyé en un clin d'œil...et certains oublient parfois que leurs voies relèvent de leur propre responsabilité !

Agenda 21

Le Conseil municipal a reçu M. Rigaud, nouveau Directeur Général des Services, qui a exposé les missions dont il a la charge :

- service de l'eau et l'assainissement,
- service du patrimoine (crèches, Fort l'Ecluse, etc.),
- service « gestion et valorisation des déchets » : suivi des projets de création de déchèteries, de la redevance incitative et du nouveau marché de collecte d'ici fin 2010,
- service des marchés publics,
- ainsi que la démarche « Agenda 21 », qui vise à concilier 3 types d'enjeux : sociaux, environnementaux et financiers avec fixation d'un niveau d'implication.

Cette démarche comprendra dès l'année 2011 un diagnostic de l'existant et l'engagement d'une concertation avec la population et les partenaires institutionnels (communes, collectivités suisses, parc naturel régional du Haut Jura, conseils généraux, etc.). La mise en œuvre du plan d'action se fera en 2012, sachant que certaines choses sont déjà en place et pourront être améliorées.

Le comité de pilotage, composé de représentants des communes, dressera la feuille de route de chaque vice-président au sein de sa commission ; le comité technique sera quant à lui composé des membres des

services de la CCPG de manière transversale. L'Agenda 21 doit aboutir à des actions diverses : optimisation de la gestion des ressources, limitation de la consommation des ressources, promotion des alternatives dans le domaine de l'énergie et de l'environnement ou dans le domaine du bâti...

C'est un travail à long terme qui s'engage, avec des actions concrètes à terminer durant le mandat actuel et d'autres au-delà. La seule obligation légale actuelle concerne le plan climat-énergie imposé depuis juillet 2010 aux collectivités de plus de 50 000 habitants, avec une échéance fin 2012.

Rédaction :

Ont participé à ce numéro :
La commission Information animée par F. Le Sourd,
Y. Basset, E. Blondet, M. Kung,
H. Felix-Bancharel, J.F. Patriarca,
E. Malavallon, C. Frammery, M. Holtschi,
F. Philippon, S. Romy ainsi que J.-P. Duvaux,
G. Maurin, et les services municipaux.

Directeur de publication :

Jean-Paul LAURENSEN

Photos :

Services municipaux, conseillers municipaux,
H. Le Sourd

Maquette et impression :

Éléonore Doutriaux
Imprimerie VILLIERE (Label Imprim'Vert)

Diffusion :

Gratuite

Journal trimestriel tiré à 4000 exemplaires

En couverture : un tableau de Chloé, artiste de CM1 (voir page 6), des écoliers de l'intercommunale, et un bus pour février (page 5).



site internet (rénové) :
www.prevessin-moens.fr
courriel :
mairie@prevessin-moens.fr

L'aire de grand passage de Prévessin-Moëns, également financée par la CCPG, sera quant à elle, opérationnelle en mai 2011. Ce dispositif fait de la Communauté de Communes une collectivité dans les normes, selon les propos du Préfet de l'Ain. Pour libérer l'aire de stationnement permanent à Saint-Genis-Pouilly, implantée dans le périmètre de protection de la ressource en eau du puits du Marais, un terrain de 4000 m² a été mis à disposition, adapté pour l'accueil d'une dizaine de permanents, et dont l'équipement sera assumé par la CCPG, portant à 5 le nombre d'aires dans le Pays de Gex. En ce qui concerne les installations « sauvages » des gens du voyage, l'expulsion répond à une procédure compliquée, incluant la notion de « trouble à l'ordre public » conditionnant l'intervention des forces de l'ordre, l'appréciation émanant du Préfet ou du Sous-préfet. L'engagement des procédures d'expulsion est donc problématique, vu l'incertitude de l'appui

du représentant de l'Etat qui ne suit pas obligatoirement les demandeurs.

La commune a accompli un gros effort en mettant à disposition le terrain de l'aire de grand passage, aire aménagée et gérée par la CCPG conformément à ses compétences, et la commune est parfaitement en règle en ce qui concerne le dossier des gens du voyage.

Compte tenu de tous ces éclaircissements, il est demandé à la minorité de faire paraître un correctif dans le prochain bulletin municipal.



Débat d'orientation budgétaire

Comme chaque année, lors de sa dernière séance, le conseil municipal a procédé au débat d'orientation budgétaire (DOB).

Celui-ci sera analysé en détails dans le prochain numéro du journal municipal, mais les grandes lignes méritent d'être évoquées.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour objectif de discuter au sein du Conseil Municipal du contexte économique, financier et fiscal, afin de préparer le prochain budget. Cet environnement prend en compte l'ensemble des données disponibles tant au plan national qu'au plan régional, départemental et local.

• **Sur le plan national**, les perspectives économiques prévoient pour la croissance un rythme de l'ordre de 1,6% et pour l'inflation un taux de 1,5%. Le retour à l'équilibre des finances publiques repose sur la maîtrise des dépenses publiques, le gel des dépenses de l'Etat et la stabilisation des transferts aux collectivités locales, autant dire la rigueur !

• **Sur le plan régional et départemental**, c'est la traduction des dispositions nationales et le Conseil Général de l'Ain prévoit une année « blanche » en matière de subventions aux collectivités locales. Il doit en effet faire face à l'augmentation des dépenses à caractère social, décidées au niveau national, sans ressources supplémentaires de la part de l'Etat.

• **Localement** la Communauté de Communes du Pays de Gex poursuit ses activités au service des usagers (services de l'eau, valorisation et gestion des déchets) ainsi que son programme social avec notamment la réalisation de nouvelles crèches.

• **Pour la commune**, la majeure partie des ressources provient de la taxe d'habitation, de la taxe foncière ainsi que du remplacement de la taxe professionnelle. L'ensemble devrait maintenir le niveau global de nos ressources. La compensation franco-genevoise vient compléter ces ressources et réserve pour 2011 une belle surprise puisqu'elle passe de 1.19 millions d'euros en 2010 à 1.59 en 2011, avec une augmentation de près de 10% du nombre de frontaliers.

En matière de dépenses l'augmentation de la population induit une demande de services toujours plus grande. Sur le plan de l'investissement, les écoles restent la priorité ; viennent ensuite les aménagements pour la nouvelle ligne de transport public (ligne « O »), l'amélioration de la qualité environnementale de la commune et des aménagements sécuritaires indispensables.



Les écoles, priorité budgétaire de 2011.

Une nouvelle ligne de bus

Évoquée plusieurs fois dans ce journal, cette ligne de transport public (Ferney-Voltaire / Prévessin-Moëns / Meyrin la Gravière) verra le jour fin février sous le nom de ligne « O ». Ligne expérimentale, puisque son fonctionnement est prévu pour 2 ans, au terme desquels un bilan sera tiré et d'éventuelles modifications apportées. Un service que devraient apprécier de nombreux utilisateurs...

On trouvera ci-dessous son tracé et les arrêts implantés dans notre commune, arrêts dont certains ont déjà été aménagés.

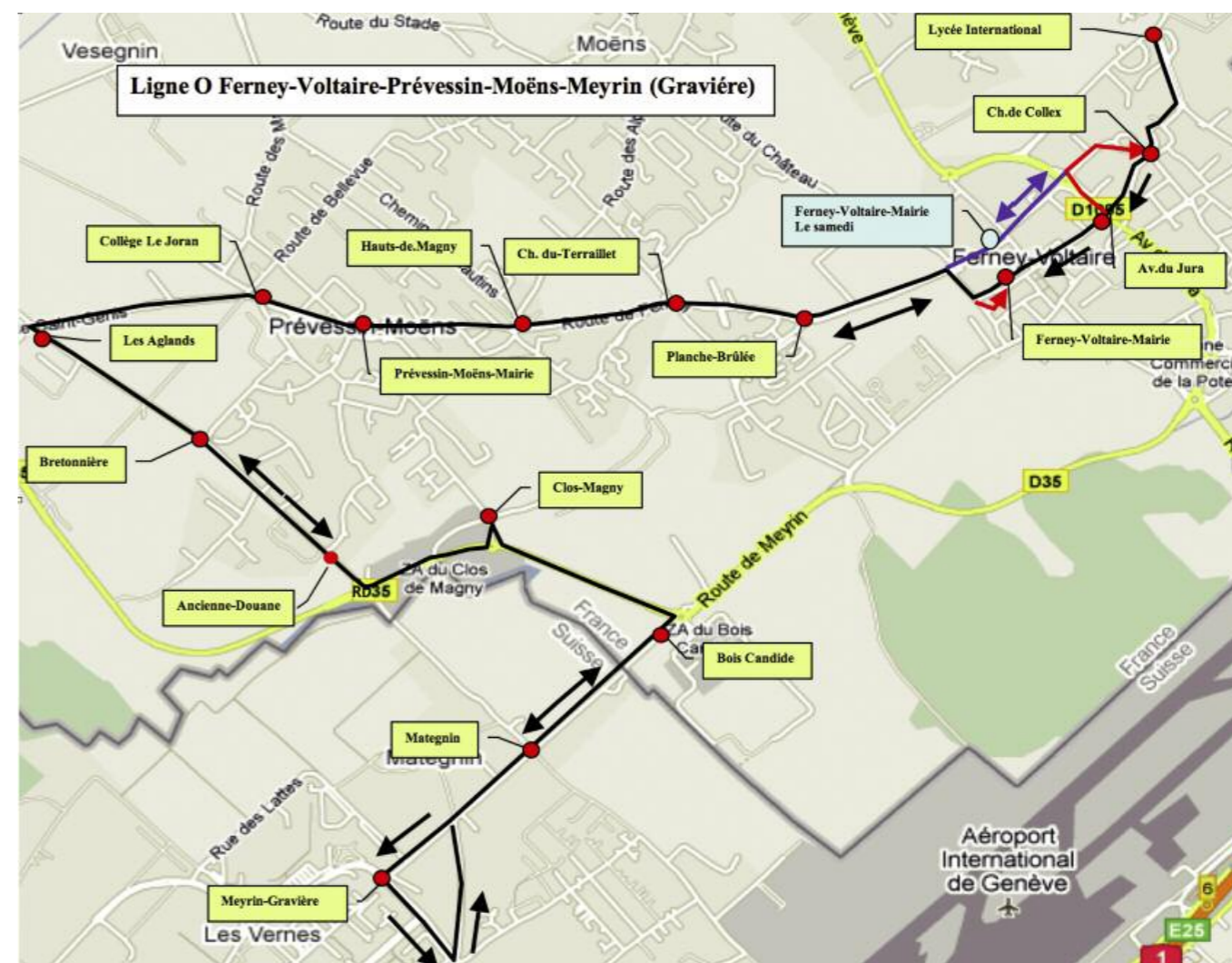
• Points de vente et tarifs :

Les tickets et abonnements sont vendus à bord des bus (tickets à l'unité), dans toutes les agences TPG, auprès du transporteur RDTA (ZA Aiglette nord, 01170 Gex), dans les offices du tourisme de Gex, Saint-Genis et Ferney-Voltaire, au bureau de Tabac - Journaux (Les arcades de Maconnex, 01210 Ornex), dans les mairies de Saint-Genis-Pouilly, Thoiry, et Prévessin-Moëns... et bientôt dans d'autres points de la commune. Les tarifs sont ceux d'Unireso (selon zones et parcours).

• **Horaires** : un bus toutes les demi-heures en périodes de pointe, entre 6h-9h et 16h-19h, et un toutes les heures en dehors de ces créneaux ; pas de bus le dimanche. La durée du trajet devrait être d'environ 25 minutes du départ au terminus.

Plus de précisions sur le site des TPG (www.tpg.ch) et le site de la commune (www.prevessin-moens.fr), ainsi qu'en mairie.

La compétence de cette ligne est transfrontalière. Afin de mettre en place ce transport, les différentes collectivités concernées - Département de l'Ain (Conseil Général), Communauté de Communes du Pays de Gex, Canton de Genève, collectivités savoyardes, se sont rassemblées dans un Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), actuellement présidé par le Vice Président du Conseil Général en charge des questions transfrontalières. Il appartient au GLCT d'organiser la ligne « O » et d'en assurer le financement.



Les CM1-CM2 de l'école des Grands-Chênes sont-ils des artistes ?

Vendredi 26 novembre : exposition de 24h des travaux réalisés par les enfants. La classe est transformée et ouverte à tous pour mettre en valeur un projet transversal combinant arts plastiques, instruction civique et français. Un vernissage avec les parents a finalisé leur travail.

En arts plastiques, que deviez-vous faire ?

Nayalie : Au départ, la maîtresse nous a donné une toile carrée blanche et on devait dessiner au crayon à papier, puis utiliser de la peinture acrylique.

Y avait-il d'autres consignes ?

Chloé : Oui, on devait utiliser plusieurs couleurs vives et on pouvait dessiner ce qui nous passait par la tête.

Qu'avez vous dessiné ?

Nayalie : J'ai dessiné la nature, avec une rivière et un arbre. Il y avait de l'herbe autour de la rivière et des fleurs multicolores.
Chloé : Moi aussi, j'ai dessiné un paysage avec un ruisseau et beaucoup de courant.

Comment as-tu fait pour dessiner le courant ?

J'ai colorié un fond bleu foncé, puis j'ai fait des touches de bleu clair et de blanc, ensuite d'autres touches d'argent et de doré pour donner des reflets. C'est la méthode de Monnet (les impressionnistes). Et ce qui est bien, c'est que si on regarde le tableau de loin on dirait une vraie photo !

Avez-vous réalisé d'autres œuvres ?

Nayalie : On a pris des boîtes en carton en forme de sapin et on a collé des serviettes découpées et du papier de soie. On a passé du vernis colle dessus et dessous. Pour la classe, on a fait tous ensemble la décoration de sapins et d'un calendrier de l'Avent.

Comment s'est déroulé le vernissage ?

Chloé : La maîtresse a accroché les tableaux au mur et a invité tous les parents. Nous avons installé les tables et avons dressé un apéritif (chips, Champomy...). Puis, la maîtresse a discuté sans rien faire, car c'est nous qui devons faire les guides à tous les parents.

Que sont devenus vos tableaux ?

Nayalie : Il a été vendu au marché de Noël et c'est moi qui l'ai acheté. Pour ma boîte sapin, c'est une amie qui l'a achetée.
Chloé : Moi aussi, j'ai acheté mon tableau et je l'ai offert à la maîtresse.

Vous sentez-vous artistes ?

Chloé : Moi oui un peu, car j'adore dessiner !
Nayalie : Moi, je n'en sais rien, et je ne sais pas trop !



Equipes éducatives, suite...



L'équipe pédagogique de l'Ecole de la Bretonnière.

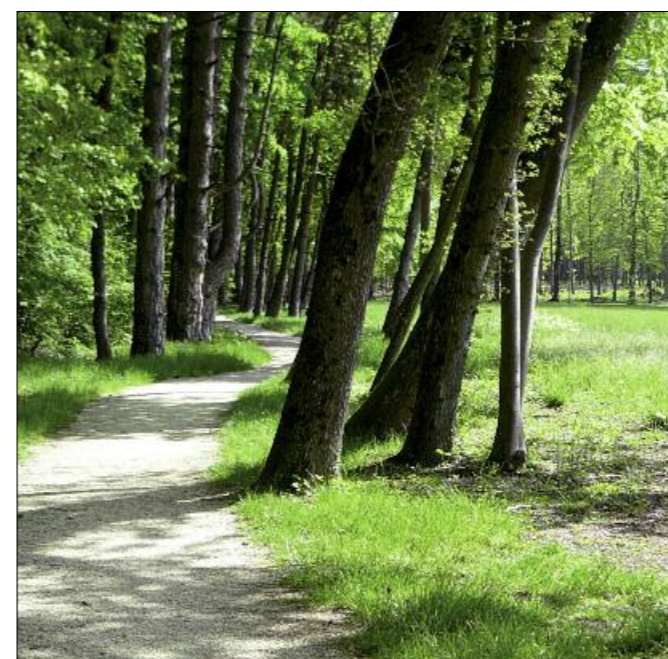


L'ensemble de l'équipe éducative de la Maternelle des Grands Chênes.

Bientôt un nouveau CMJ

Le huitième Conseil Municipal des Jeunes va voir le jour. Tous les jeunes de la commune, de 10 à 18 ans, sont concernés, même si la préparation se fait dans les écoles et au Collège, avec des séances d'information sur la vie de la commune et le rôle du CMJ. Depuis 1996, des dizaines de jeunes ont pu prendre part à la vie communale et agir comme une force de proposition ; ils ont contribué à la création de nombreux équipements sportifs, sécuritaires...

Toutes les candidatures sont à déclarer soit dans les écoles (pour les élèves de cours moyen), au collège, ou directement à la mairie (communic@preveessin-moens.fr).



Le parcours sportif du château, le half pipe du skate parc, deux réalisations initiées par les CMJ.

Des têtes bien faites

Remarquable performance réalisée par la classe de troisième B du collège le Joran, sous la houlette de son professeur de Mathématiques, Jean-Pierre Mosele.

Elle s'est fort bien classée au Rallye Mathématiques de l'Académie de Lyon, puisqu'elle termina première troisième du département de l'Ain, sur 76 classes engagées.

Elle se qualifia ainsi pour la finale académique, ainsi que neuf autres classes (3^e et 2^e), disputée le mardi 11 mai à Villeurbanne, sur le campus de la Doua.

Cette ultime épreuve, comportant de nombreux ateliers pratiques en plein air, se déroula... sous une pluie battante !

Malgré cela, la classe se comporta fort bien, et les conférences de l'après-midi, dans un amphithéâtre, furent très appréciées.

Les élèves reçurent, lors de la cérémonie de remise des Prix, divers lots (calculatrices scientifiques, livres,...), dont le plus prestigieux fut une visite de la Centrale EDF du Bugey à Saint-Vulbas près de Meximieux (voir photo ci-dessous), le mardi 25 mai 2010.

Gageons que cette belle réussite inculquera à tous le goût de la curiosité, de la recherche et du travail en équipe.

Souhaitons aux élèves de troisième de cette année la même réussite que leurs prédécesseurs !



Centres de Loisirs

Centre de Loisirs de Vésegnin

Contact : PREVESSIN LOISIRS JEUNES - 1010 route du Stade
01280 PREVESSIN MOENS - Tél. : 04 50 40 89 24
preveessin.animation@alfa3a.org

Centre de loisirs du Prieuré

Contact : Aziz BOUSSEDOUR - Tél. : 04 50 42 85 94

Permanences du CCAS
Tél. : 04 50 40 04 18
courriel : social@prevevin-moens

Aline JANKOWSKI, secrétaire, reçoit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, sur rendez-vous les lundi et jeudi de 14h30 à 18h et le vendredi matin.

Mady KUNG, Vice-Présidente du CCAS, reçoit sur rendez-vous.

Pour rencontrer une Assistante sociale contacter la Maison Saint-Pierre
 Rue de Genève à Ferney-Voltaire - Tél. : 04 50 40 73 41

Aînés

Informatique :

Enfants et petits enfants, n'hésitez plus à communiquer avec vos aînés. Partagez vos photos, vos récits de voyages, échangez vos recettes de cuisine ou racontez-leur votre quotidien.



L'informatique ne leur fait plus peur, en tous les cas pour ceux qui ont eu la bonne idée de suivre les cours proposés par le CCAS et concoctés par des bénévoles.



Une vingtaine d'inscrits répartis en deux groupes ont repris le chemin de l'école de la Bretonnière pendant 6 mercredis d'affilée à l'automne dernier. Assiduité, enthousiasme et bonne humeur ont permis à tous de progresser et de découvrir une partie des mystères de cette technologie.

Photos, mails, courriers et internet, voici ce qu'ils ont étudié afin de tous vous épater.

Rendez-vous à la prochaine session, renseignez-vous auprès du CCAS.

Séjour vacances :

Du 9 au 13 mai, séjour à Rémuzat, au cœur de la Drôme provençale, dans la résidence « les Lavandes », au prix de 320 € (repas, animations) ; séjour ouvert à toute personne de plus de 60 ans, résidant ou non dans la commune ; pour les personnes non imposables, l'ANCV prend en charge la moitié du coût.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.



Repas de Noël : une partie des 140 convives ravis de leur journée le 12 décembre.

Petite enfance

Une crèche, « les petits électrons », a ouvert ses portes le 2 novembre, dans le quartier des Acculats, face au parc du château. Le domaine de la petite enfance est depuis 2 ans sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays de Gex, et les établissements existants, comme la crèche « La Farandole » qui accueillait les enfants du secteur Ferney/Prévessin/Ornex ont été intégrés au réseau général.



La directrice de la crèche de Prévessin, Karine Pélissier, de formation infirmière en pédiatrie, fait de bonne grâce le guide dans ses locaux flambant neufs (labellisés HQE !) : « l'accueil des enfants se fait progressivement, et si la capacité totale est de 44 places, nous avons actuellement 35 enfants, en majorité de la commune. L'âge des enfants accueillis va de deux mois et demi à près de trois ans, la typologie des familles est très diverse ; le type d'accueil prioritaire est la garde complète, même si, à partir du printemps, l'accueil occasionnel sera possible. » Comme dans toutes les crèches, l'intégration se fait petit à petit, avec une période d'adaptation ; comme dans toutes les crèches aussi, le manque de puéricultrices est récurrent. Mais ce nouvel établissement, avec son équipe de seize personnes, offre d'excellentes conditions de fonctionnement à ses 35 petits pensionnaires.

Grand succès du Loto et goûter des Aînés du 21 octobre : il a fallu faire plus que les 8 parties prévues, des lots ont dû être improvisés !

Logement

Un nombre important de nouveaux logements a été attribué au cours des derniers mois ; en effet plusieurs programmes immobiliers se terminent, avec une grande variété de types de logements et donc permettent une réelle mixité sociale : catégories de population (âges, revenus, types de famille, etc).

On peut souvent lire ou entendre – dans les médias – que telle ou telle commune n'a pas respecté le quota de 20% de logements sociaux, laissant à croire que toutes les autres communes s'y soumettent (loi SRU). C'est oublier que seules 1000 communes (sur les quelque 36000 que compte notre pays) sont soumises à ce quota et à une amende si elles ne le respectent pas. Pour le Pays de Gex, seules les communes de Ferney-Voltaire, St Genis, et Gex atteignent ou dépassent les 20% ; le nouveau programme de l'habitat, élaboré au niveau de la CCPG fixe à toutes les communes cet objectif ; mais selon les dispositions nationales, seules Thoiry et Prévessin-Moëns sont « amendables » pour ne pas l'atteindre encore.

Néanmoins, vu l'effort consenti, la commune est pour la deuxième année consécutive dispensée de cette contribution.

Ce sont donc 110 logements sociaux neufs qui ont ouvert leurs portes entre le mois d'octobre 2010 et janvier 2011, pour la plus grande joie de leurs locataires.



Rappel : depuis le 1^{er} octobre un seul formulaire de demande de logement est en vigueur pour l'ensemble des bailleurs sociaux et sur l'ensemble du territoire français. Ce document est disponible en ligne.



Pour les préinscriptions en accueil régulier :
 Soit téléphoner au service inscription de LPCR (Les Petits Chaperons Rouges) le mardi et le jeudi matin de 9h à 12h30 au 01 41 40 81 79.
 Soit s'inscrire sur Internet sur le site www.lpcr.fr : sur la page d'accueil, se rendre en bas à droite dans la rubrique « inscription des familles », puis sélectionner « Pays de Gex » et la crèche de son secteur ; rentrer le code d'accès : 01PGMG, remplir le formulaire et le valider.
 Pour s'inscrire en occasionnel : téléphoner directement à la crèche au 06 46 00 21 31.

Voirie

Carrefour des Aglands

Patience ! encore quelques semaines de gêne !

Les travaux se poursuivent après 3 semaines d'arrêt des entreprises (trêve de Noël).

La phase suivante concerne l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public), les trottoirs route de Mategnin à partir du Carrefour jusqu'au chemin des Aglands (plateau surélevé, passage piétons, accès château).

L'enrobé RD35b (route de Saint-Genis) sera réalisé, cette année, par le Conseil général (le Département).

Pour améliorer la sécurité de circulation, un plateau surélevé va être aménagé sur la RD35, avant l'impasse du Mandement.

Route du Maroc

Les travaux de réalisation d'une piste cycles-piétons, restructuration de la chaussée, enfouissement des réseaux secs sur une partie devraient démarrer prochainement. Un nouvel éclairage public sera installé.

Chemin du Clos

L'élargissement de la voie, ainsi que l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public, ont été réalisés.

Chemin des Tattes du Moulin



Les travaux, planifiés conjointement avec la Commune d'Ornex ont commencé, pour réaliser une voie cycles-piétons (et à usage agricole). La fermeture du chemin des Tattes et des Tattes du Moulin aux véhicules permettra aux promeneurs et aux cyclistes d'utiliser ce nouveau circuit en toute sécurité.

Aménagement route des Marlis (RD 78f), la Convention étant passée avec le Conseil Général de l'Ain

Création d'un plateau surélevé ; pose de bordure, mise en place signalisation verticale et horizontale ; adaptation du dispositif d'assainissement et installation d'avaloirs sans grilles ; renforcement de la chaussée en enrobé de part et d'autre du plateau, tout cela courant mars.

Bâtiments

Salle polyvalente Gaston Laverrière



Pour répondre aux remarques de la commission départementale de sécurité, le revêtement mural en fibres a été ôté, laissant place à des murs bruts qu'il a fallu revêtir de crépi blanc, même temporairement. Un projet global de réfection est en cours d'élaboration : sol de la grande salle, sanitaires, portes, bar, etc.

SIVOM de l'Est Gessien



- les travaux de réfection et de remise aux normes de l'aile sud-ouest de l'école primaire Intercommunale ont été réalisés, à la satisfaction des personnels ; un accousticien va intervenir prochainement pour encore améliorer le confort des utilisateurs.
- Une partie des travaux d'isolation des façades du COSEC est faite, les études pour la suite sont en cours.
- les véhicules du Centre de secours ne craindront plus le gel, le hangar ayant été l'objet d'importants travaux d'isolation : les sapeurs pompiers ont vivement remercié le SIVOM.

Fermeture de la route de Mategnin, à partir du Rond-point des Anneaux

Suite aux décisions des autorités helvétiques de réaliser le projet environnemental de liaison des zones de marais (marais de La Fontaine et du Crêt, en territoire suisse), la route de Mategnin sera définitivement fermée à la circulation automobile dans les semaines prochaines.



Anciens combattants

A l'occasion de la célébration de l'armistice, deux anciens combattants ont été mis à l'honneur cette année : Messieurs Zmirou et Jacquot ont reçu un diplôme d'honneur du Ministère des Anciens Combattants. Ils retracent leur parcours, marqué pour tous les deux par l'obstination, la témérité, et le sens du service...

- **La guerre a frappé tôt dans la vie de Julien Jacquot : son père, grand mutilé de 14-18, décéda lorsque Julien, déjà orphelin de mère, n'avait que 14 ans ...**



Lorsque survint le deuxième conflit mondial, il était apprenti dans un hôtel – restaurant de Besançon ; il fut bientôt appelé pour le STO*, et n'hésita pas, malgré les risques, à désobéir, à être, comme on disait alors, réfractaire : il se cacha dans des fermes, des greniers, et réussit pendant dix-sept mois à échapper aux contrôles et arrestations.

1944 : la victoire passe du côté des Alliés mais la guerre n'est pas finie ; la fameuse 2^{ème} DB, formée en Algérie remonte la vallée du Rhône. J. Jacquot s'engage, et il est affecté à la 541^{ème} BCRA, unité combattante chargée de la maintenance technique des blindés. Cette brigade est ensuite positionnée en Alsace jusqu'à l'armistice.

La guerre finie, J. Jacquot démobilisé passe le concours des Douanes, et se retrouve dans le Pays de Gex, où il fera finalement toute sa carrière.

Le STO, ou Service du Travail Obligatoire, était un ordre venu de l'occupant nazi réquisitionnant les jeunes gens pour les envoyer travailler en Allemagne, afin de compenser le déficit de main d'œuvre.

- **Elie Zmirou prévient lui-même : il aime à donner des détails. Quoique nonagénaire, il se rappelle avec une grande précision toute cette période marquante...**

Plus de soixante-dix ans ont passé depuis qu'il a été chassé de la Fac de droit d'Alger en application des lois de Vichy : son indignation l'incite à rejoindre le camp des gaullistes mais cela n'ira pas sans mal. De longues péripéties l'attendent en effet avant de se retrouver en Angleterre au sein des Forces Françaises Libres.

Ses premiers pas le conduisent à rédiger pour « Combat » à Alger, des résumés des infos diffusées par la radio anglaise, ce qui l'obligera à faire des progrès rapides dans cette langue. Mais il lui faut attendre le 8 novembre 1942, date du débarquement anglo-américain en Algérie, pour espérer entrer dans l'action. Ne pouvant rejoindre directement les Forces françaises libres, il s'engage, sur les conseils du mouvement

gaulliste, dans le Corps Franc d'Afrique. Malheureusement pour notre jeune soldat, ce corps, considéré avec méfiance par le Général Giraud alors commandant en chef d'Algérie, est cantonné dans le bled, et E. Zmirou finit... par désertir et retourner à Alger. De façon assez rocambolesque, il rejoint alors un détachement de quelque 800 hommes désireux comme lui de prendre vraiment part à la lutte contre l'occupant nazi. Rien ne se passe comme souhaité, et revoilà E. Zmirou à Alger, où l'équipe de « Combat » lui suggère alors de rejoindre Gabès au moyen de faux papiers, et sous un uniforme anglais. Malgré les risques, il se lance dans cette aventure et au bout de deux jours de « stop » dans des véhicules anglais ou américains, il atteint Gabès et de là, avec un correspondant de guerre américain, il traverse le désert lybien, jusqu'à Tripoli !

Là, l'entraînement au 2^{ème} régiment des parachutistes commence, puis direction l'Angleterre dans un convoi de bateaux, tous feux éteints. Liverpool, où les soldats français défilent pittoresquement en tenue du désert, puis Londres où l'entraînement s'intensifie. Mais déception : une fragilité des chevilles empêche le candidat para d'aller au bout de son projet, et le voilà contraint de se reconvertir en « radio », dans le cadre de la Mission Militaire de Liaison Administrative. Son unité débarque en Normandie le 8 août 44, et remonte jusqu'à Versailles sur une route où, dans villes et villages, les comités de libération mis en place par la Résistance s'opposent parfois à ces Français venus de l'étranger... Installé à Paris une fois la capitale libérée, le caporal E. Zmirou sera démobilisé en décembre 45.



La page de la Minorité

Question de valeurs...

Nos articles ne laissent décidément pas indifférents, et notre dernier article a une fois de plus suscité de vives critiques de la part de quelques membres de la Majorité, lors du Conseil Municipal de novembre, et même fait l'objet d'une demande de rectification, dans cette page, d'une prétendue erreur.

Nous ne pouvons que leur conseiller ce qui suit :

- 1) Relire notre article (bulletin 59), afin de constater que l'information contestée ne s'y trouve pas ; cet article contenait 2 parties : une sur la Loi en générale, et une sur l'avancée des travaux à Prévessin-Moëns.
- 2) Relire l'article de la Majorité (bulletin 58) qui en fait mention,
- 3) Prendre connaissance, une bonne fois pour toutes, des articles de loi ci-dessous, afin de leur permettre de ne plus les enfreindre,
- 4) Prendre exemple sur notre civisme et notre tolérance à leur égard. Mais ça, c'est une question de valeurs...

Droit de rectification et droit de réponse

Ces deux droits sont bien distincts et sont soumis à des conditions très strictes :

Le **droit de rectification** est réservé aux dépositaires de l'autorité (comme le Maire), qui ne peuvent l'exercer **que pour corriger une information inexacte** au sujet des actes de leur fonction. Son **but** n'est pas de se défendre, mais **d'informer** les administrés, et la rectification de l'inexactitude ne doit pas porter atteinte à son ou ses auteurs, et ne doit **en aucun cas être de nature injurieuse ou diffamatoire**.

Le **droit de réponse** ne peut s'exercer **que si une personne a été mise en cause** personnellement, et qu'elle ait été atteinte **dans son honneur ou sa réputation** (diffamations, injures, offenses...).

Retrouvez ces informations, plus complètes, ainsi que bien d'autres, sur notre site, et faites-nous part de vos avis sur :
minorite-prevessinmoens.blogspot.com

Et pour finir « en beauté », un petit...

slam hivernal

L'hiver, cette saison froide,
qui se prête aux belles glissades
Sur les trottoirs gelés
et sur les routes verglacées.
Mais que serait l'hiver sans neige ?
Car c'est elle qui rebouche les trous des chaussées,
Et rassemble les voitures en un fabuleux cortège,
Dans les rues pas (encore) déneigées.
C'est aussi le joli temps des fluxions,
Rhumes et autres bonnes résolutions...

Jean-Claude Charlier, Myriam Holtschi, Eric Imobersteg, Nathalie Lewis et Serge Romy.

Le bloc-notes de la Majorité municipale

Bonne année !

• Parmi les vœux que nous émettions l'an dernier figurait l'ouverture de la ligne de bus « O », reliant Ferney/Prévessin/Meyrin. Ce sera bientôt chose faite ! Nous la réclamions avec insistance depuis des années : auprès de la CCGP et des autres communes françaises, dans les structures transfrontalières, auprès de Conseil Général, en faisant valoir la proximité géographique du terminus des trams à Meyrin-la Gravière. Après bien des péripéties (pour en assurer le financement et définir le tracé) ce transport va fonctionner. Notre ténacité a fini par aboutir, et surtout l'argument mettant en avant la densification de la population dans des secteurs proches de Meyrin, la Bretonnière notamment. Les créations de nouvelles lignes de Transport Public ne se font que dans les zones peuplées, susceptibles de fournir des usagers en nombre suffisant pour assurer la pérennité de la ligne.

Bien des questions demeurent cependant : comment assurer à cette ligne une fréquentation optimale ? Comment lui garantir un trajet le plus rapide possible quand tous les ronds-points sont engorgés aux heures de pointe ? Des aménagements sont envisagés au rond-point de Bois Candide pour donner priorité au transport en commun. Il faut souhaiter que cette ligne remporte un vif succès pendant sa période d'essai de deux ans, afin qu'elle soit maintenue.

• Toujours dans le domaine des déplacements, un autre de nos vœux concernait la réalisation de nouvelles voies piétons/cycles : bientôt celle de la route du Maroc sera en service, et le circuit en commun avec Ornex mis en chantier.

• D'autres vœux émis en 2010 n'ont pas (encore ?!) vu leur concrétisation, mais nous tenons à remercier tous ceux d'entre vous qui ont exprimé leur satisfaction ...pour les actions envers les aînés, pour les animations, pour l'accueil des nouveaux habitants, pour le déneigement (mais oui !), pour les nouveaux logements.

• Cela nous encourage, mais nous restons conscients de nos obligations et des enjeux, et continuerons à nous mobiliser en 2011, dans la diversité et la cohésion, pour le cadre de vie, l'intégration des nouveaux habitants, la richesse du tissu social, ... avec une priorité : que Prévessin-Moëns soit véritablement « une commune pour tous ».

Les élus de la liste « une commune pour tous », avec le maire Jean-Paul Laurenson, Yvon Basset, Alain Boyer, Elisabeth Blondet, Blandine Clinquart, Nathalie Dongois, Jean-Pierre Duvaux, Hélène Felix-Bancharel, Diane Floch, Corinne Frammery, Mady Kung, Françoise Le Sourd, Edouard Malavallon, Guy Maurin, Jean-François Patriarca, Isabelle Pezzoni, Françoise Philippon-Masson, Jérôme Pils, Hubert Pinier, Stéphane Rangod, Corinne Sainte Croix, Dominique Tshitunghi, Sylvain Ravot, Sébastien Veyrat.

Courriel : pmpourtous@laposte.net

Elections

Le service élections n'a pas chômé puisque 219 nouveaux électeurs se sont inscrits sur la liste générale, plus 14 sur la liste européenne et municipale, avant la date fatidique du 31 décembre.

Premier rendez-vous aux urnes les 20 et 27 mars 2011 pour les élections cantonales, qui désigneront le représentant du canton au Conseil Général de l'Ain. Rappelons que la commune de Prévessin-Moëns est l'une des 7 communes du canton de Ferney-Voltaire, avec Ornex, Sauvigny, Versonnex, St Genis-Pouilly, Sergy et Thoiry.



Formation associations



Mardi 5 avril 2011 de 19h30 à 22h30

Mairie - 73 avenue des Thermes - 01220 DIVONNE-LES-BAINS
Recherche de financements privés : dons, mécénat, sponsoring. Le cadre des déductions fiscales, les modalités de mise en œuvre d'un partenariat.

Participation : 10 € par association (limité à 2 personnes/asso)
Attention ! Le nombre de places est limité.

Chaque association participante bénéficie d'un suivi individualisé gratuit de 2 heures.

Informations et inscriptions :

AGLCA - M. Tony Bureau 04 74 23 29 43

Maison de la Vie Associative

2 bd Irène Joliot Curie - 01006 BOURG-EN-BRESSE Cedex
tony.bureau@aglca.asso.fr

Vos contacts en Mairie

www.prevessin-moens.fr

Tél. : 04 50 40 51 09 - Fax : 04 50 40 42 51

Courriel : mairie@prevessin-moens.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
Le Samedi : permanence Etat-Civil de 10h à 12h

Technique

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Tél. : 04 50 40 04 21 - Fax : 04 50 40 04 27

technique@prevessin-moens.fr

Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Tél. : 04 50 28 41 52 - Fax : 04 50 28 41 58

urbanisme@prevessin-moens.fr

Scolaire

Lundi et mardi de 8h30 à 12h - Jeudi de 14h30 à 18h

2^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h

Tél. : 04 50 28 41 50 - scolaire@prevessin-moens.fr

Culture - Communication / Vie communale et associative

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Jeudi de 8h30 à 12h

Tél. : 04 50 40 04 14

communic@prevessin-moens.fr

Gestion des salles

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Jeudi de 8h30 à 12h

Tél. : 04 50 40 04 14

s.button@prevessin-moens.fr

Police Municipale

Permanences en mairie

Lundi de 14h30 à 16h et jeudi de 9h à 11h

Carnet

Naissances

4 juin 2010
Maël Nur MIR

8 juillet 2010
Abel LE DANTEC

7 octobre 2010
Alexandre ZURFLUH

18 octobre 2010
Alexis KLOUKINAS

18 octobre 2010
Christina KLOUKINAS

29 octobre 2010
Maxime SANDAROM

1^{er} novembre 2010
Frederik FLEISCHMANN (naissance sur la commune)

1^{er} novembre 2010
Quentin CHOUX

7 novembre 2010
Margaux BALESTRO-DUTRUGE DEBRAY

10 décembre 2010
Eva TSACALIDES OU TCHOKALIOGLI

15 décembre 2010
Margot MALAVALLON

18 décembre 2010
Joris SAMBA

24 décembre 2010
Anis TOUNSI

Mariages

5 novembre 2010
AYARI Soufyan et EL MAMDOUHI Sanaa

29 décembre 2010
CRONENBERGER Nicolas et MANZINI Sandra

Décès

10 novembre 2010
BALAY Gil, 66 ans

15 novembre 2010
KIPPELEN Paul, 70 ans

2 décembre 2010
BIANCHI Bruno, 80 ans

26 décembre 2010
DUPONT née SCHMIDT Gisèle, 85 ans

Equipements électriques

En concertation avec la commune de Prévessin-Moëns, ERDF et RTE projettent de construire respectivement un nouveau poste électrique et sa ligne d'alimentation.

Objectif : apporter l'énergie électrique nécessaire au développement démographique et économique du Pays de Gex. La solution projetée consiste à apporter de l'énergie électrique supplémentaire, en créant un nouveau poste électrique de distribution ERDF 63 000 / 20 000 volts, et sa ligne d'alimentation 63 000 volts raccordée au réseau RTE haute et très haute tension.

Ce projet est étudié en étroite concertation avec les acteurs locaux, pour définir l'emplacement du nouveau poste et de sa ligne d'alimentation.

Pour le poste de distribution électrique réalisé par ERDF (voir photomontage ci-contre), l'emplacement proposé se situe dans la commune de Prévessin-Moëns, au chemin des Tattes. RTE s'est engagé à construire la ligne électrique qui reliera le nouveau poste électrique au réseau, en technique souterraine afin de respecter au mieux les paysages et l'environnement. D'une longueur estimée à 4 km, elle ne concerne que le territoire de la commune de Prévessin-Moëns.

Le tracé général définitif de cette ligne souterraine fera l'objet d'une concertation avec les élus et services des collectivités locales, et les services de l'Etat concernés fin 2010-début 2011. Après réalisation des études de détail, le projet fera l'objet courant 2011, d'une étude d'impact sur l'environnement et d'une enquête publique.

Le début des travaux est prévu pour 2012 et la mise en service des nouveaux ouvrages en 2013.

RTE, entreprise de service public, est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Extraits du communiqué de RTE



1 chemin des Tattes du Moulin - 2 le chemin des Tattes



LA POSTE

La poste nous informe que depuis quelque temps la distribution du courrier n'est pas optimale, et que les responsables en sont conscients : une nouvelle organisation est prévue pour courant avril 2011.

L'installation de nouveaux habitants (lotissements, villas, immeubles...), et l'absence d'une adresse clairement rédigée complique la tâche des préposés à la distribution.

Faisons tous un effort pour améliorer le service :

- sur les bâtiments, indication claire des noms, numéros, etc.
- sur le courrier, indication du N° du lotissement, du bâtiment (ou de la villa), nom de la voie, N° sur la voie.

Exemple : M. Mme X Y

N°xx - Allée des Ormes (ou lotissement Bel Air, ou Domaine de Bel Air...)

330 route Neuve

01280 Prévessin-Moëns

Pour toute précision, s'adresser au :

Centre Courrier

1 Avenue Voltaire BP 155

01216 Ferney-Voltaire Cedex

Service de garde des médecins, composez le 15

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237

Numéros d'urgence

GENDARMERIE : 17 ou 04.50.40.59.30

POMPIERS : Appel d'urgence 18

Centre de secours **04.50.40.66.84**

Maltraitance des personnes âgées, victimes ou témoins contactez le 3977

Horaires d'utilisation des engins bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, etc.)

en semaine : 8h-12h et 14h-19h30

samedi : 9h-12h et 15h-19h

dimanche : 10h-12h

Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler des déchets en plein air.



Combien sommes-nous à Prévessin-Moëns ?

Si la question est simple, la réponse l'est bien moins. En effet, les dispositions légales en vigueur font que les données collectées par l'INSEE ne sont prises en compte que quelques années plus tard. Pourtant ce décompte est essentiel car une part des ressources des communes dépend de l'aide de l'Etat ; de plus, selon les administrations, la population prise en compte varie.

Or, le décalage entre la population estimée et la population réelle aboutit à une charge supplémentaire pour la collectivité : les gens sont là, leurs enfants vont à l'école, leurs voitures circulent, etc !

Ainsi, la population légale - référence 1^{er} janvier 2008 - est calculée à 5482 habitants, alors que la population recensée début 2010 fait

apparaître le nombre de 5980 habitants, qui ne sera pris en compte... que dans 3 ans ! Les nouveaux habitants, installés au cours de cette année 2010, ne sont pas systématiquement comptabilisés.

Voir également site internet : www.insee.fr, données locales.



Cars pour l'art jeunesse

22 mars 2011 : les célèbres « Contes du Chat perché » de Marcel Aymé, et leur univers drôle et magique, prennent vie sur scène.



Dans un petit village jurassien, Delphine et Marinette vivent en parfaite harmonie avec les animaux, dans la ferme de leurs parents. Mais les bêtes ont cela d'étrange qu'elles sont douées de parole... et d'une personnalité pour le moins troublante. Un spectacle chanté, à mi chemin entre les arts du cirque et le music-hall. **Dès 8 ans - Durée : 1h15 - Tarif : 5 €**

12 avril 2011 : Tête à claques

Deux comédiens, à l'énergie débordante et contagieuse, évoluent dans un décor très « art brut » pour dépeindre leur réalité, celle d'une famille besogneuse, rejetée, ridiculisée, dénigrée par la communauté. Le décor se métamorphose à vue, des marionnettes géantes prennent vie... Un village entier s'anime sous nos yeux. **Dès 9 ans - Durée : 1h15 - Tarif : 5 €**



Calendrier des manifestations

Février			
19	Loto	Pompiers	Salle G. Laverrière
Mars			
12 et 13	Bourse aux vélos	UCG	Salle G. Laverrière
20	Elections cantonales	Préfecture	Salle G. Laverrière
22	Car pour l'Art Jeunesse	Municipalité	Forum Meyrin
27	Elections cantonales	Préfecture	Salle G. Laverrière
Du 25 au 03 avril	Exposition	CIMADE	Four Communal
Avril			
12	Car pour l'Art Jeunesse	Municipalité	Forum Meyrin
14	Conférence « Connaître le cinéma »	Cultures et Cinémas	Four Communal
Mai			
14 et 15	Tournoi Tir à l'Arc	Arc Club	Salle G. Laverrière
18	Foot'ing	ASPM	Salle G. Laverrière
22	Course Cycliste	UCG	Vésegnin
28	Skate Contest 3/Journée Jeunesse	Municipalité	Salle G. Laverrière
28	Kermesse	Sou Intercommunale	Ecole Intercommunale